Conditions générales de vente des formations professionnelles

1. Organisme de formation et champ d'application

SMD Academy, située au 41 avenue Thiers, 77000 Melun, propose des actions de formation professionnelle aux entreprises. Son numéro SIRET est le **921 721 239 00017**. Son numéro de déclaration d'activité est le **11770948277**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les présentes conditions s'appliquent aux commandes de formation passées par des clients professionnels. Pour toute question, le client peut contacter SMD Academy à l'adresse **contact@smdacademy.fr** ou au **09 77 91 02 97**.

2. Offre et commande

SMD Academy précise dans le programme et les documents contractuels les objectifs, le contenu, la durée, le public visé, les éventuels prérequis, les modalités pédagogiques et d'évaluation, ainsi que les conditions d'organisation de la formation.

La commande est confirmée par l'acceptation écrite du devis ou la signature de la convention de formation, selon les modalités prévues dans l'offre. Les présentes conditions sont communiquées au client avant son engagement. Les conditions particulières expressément convenues prévalent sur les présentes conditions en cas de divergence.

3. Prix et paiement

Le devis précise le prix, le régime de TVA applicable, les prestations comprises et les éventuels frais annexes. Les moyens de paiement, les échéances et les modalités de facturation figurent dans le devis ou la convention.

Entre professionnels, tout paiement tardif entraîne, dès le lendemain de l'échéance et sans rappel préalable, des pénalités calculées à **trois fois le taux de l'intérêt légal**. Une indemnité forfaitaire de **40 € par facture payée en retard** est également due au titre des frais de recouvrement. entreprendre.service-public.gouv.fr

4. Prise en charge par un financeur

Lorsque le client sollicite une prise en charge auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, il communique à SMD Academy la décision du financeur et les modalités de règlement. En cas de paiement direct par le financeur, les conditions de facturation et l'éventuel reste à charge sont précisés dans les documents contractuels.

Si le financement est refusé ou partiel, les parties appliquent les conditions prévues au devis ou à la convention, notamment lorsqu'un accord de financement constitue une condition de la commande.

5. Organisation de la formation et accessibilité

SMD Academy communique les dates, horaires, lieu ou modalités de connexion, ainsi que les contacts utiles. Lorsque la formation se déroule dans les locaux du client, les parties conviennent avant la session de la salle et des équipements mis à disposition par chacune.

Le client ou le participant peut contacter SMD Academy pour signaler un besoin d'aménagement. Le référent handicap échange avec la personne concernée afin d'étudier les adaptations possibles et, si nécessaire, les conditions de leur mise en œuvre sur le lieu de formation.

6. Annulation, report et interruption

Toute demande d'annulation ou de report est adressée par écrit. Les délais de prévenance et les éventuels frais à la charge du client sont ceux convenus dans le devis ou la convention.

Si SMD Academy doit reporter une session, elle en informe le client et propose une nouvelle date. Si aucun report n'est convenu, les sommes versées au titre des prestations annulées sont remboursées. En cas d'interruption, les parties établissent le relevé des prestations réalisées et appliquent les modalités prévues par la convention et les règles en vigueur.

7. Supports pédagogiques

Les supports remis peuvent être utilisés par les participants pour les besoins de leur formation. Leur reproduction ou diffusion à des tiers requiert l'autorisation du titulaire des droits, sous réserve des exceptions légales.

8. Données personnelles et réclamations

Les informations relatives au traitement des données personnelles et à l'exercice des droits figurent dans la politique de confidentialité de SMD Academy.

Toute réclamation peut être adressée à **contact@smdacademy.fr**. Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de différend, les parties peuvent rechercher une solution amiable avant de saisir la juridiction compétente.